

Revue de la presse du 19-21/12/2015

➤ La région du Drâa-Tafilalet : La réhabilitation du réseau routier, un prélude pour atteindre le modèle de développement escompté

Les participants à une rencontre, organisée vendredi à Tinghir, ont souligné l'importance de la réhabilitation du réseau routier de la région de Drâa-Tafilalet en vue d'atteindre le modèle de développement escompté. Lors de cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres organisées par le Conseil régional dans la perspective de l'élaboration de la vision stratégique de développement de la région, les participants ont indiqué que la réalisation des projets routiers structurants vise à faire de la région un centre économique émergent et un levier de développement.

• MAP •

➤ ADM tient son CA le 28 décembre

ADM tiendra son conseil d'administration le 28 décembre. Présidé par le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, le CA examinera les réalisations de la société en 2015 et validera son plan d'actions pour 2016. ADM prévoit pour l'exercice prochain un programme d'investissement de 4 MMDH. Cette enveloppe ira à l'achèvement du programme autoroutier en cours.

• Infomédiaire •

➤ Le Maroc veut des Tanger Med partout

Dans son dossier dédié au sujet du transport Maritime, Jeune Afrique s'est intéressé au port Tanger Med, en indiquant que ce complexe sert de modèle aux autorités pour leur stratégie portuaire. Le magazine fait savoir qu'une extension est d'ailleurs en cours de réalisation. A l'extrémité des 13 km de clôture qui encerclent le complexe portuaire, les engins s'activent sur le chantier du futur Tanger Med 2, qui devrait porter la capacité totale à 8.8 millions de conteneurs par an. De quoi permettre à Tanger Med d'aborder le Top 20 mondial.

• Jeune Afrique •

➤ L'ANP prévoit d'investir 5,9 MMDH à l'horizon 2019

Le journal rapporte que l'ANP programme un investissement de 5,9 MMDH à l'horizon 2019. Cet investissement sera financé à hauteur de 52% par financement externe, soit 2.9 MMDH et de 48% par les ressources propres de l'agence. Selon l'ANP, ces investissements sont principalement consacrés à de grands projets d'infrastructures qui accompagnent les mutations du transport maritime et par-delà, les échanges extérieurs du Royaume.

• Journaux.ma •

➤ Dépôt électronique des documents de l'escale : Un dispositif d'accompagnement dédié aux agents maritimes

A la veille de l'entrée en vigueur du dépôt électronique des documents afférents au traitement des escales dans les ports gérés par l'ANP, Portnet S.A. et l'ANP affirment le déploiement d'un dispositif d'accompagnement axé entre autres sur des séminaires de sensibilisation, des courriers et notes d'information ainsi que des guides d'utilisation. Le dispositif comprendra, également, des actions de formation en partenariat avec Barid e-Sign et l'Association professionnelle des agents maritimes.

• Aujourd'hui Le Maroc •